



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ETAPE SUR L'EXPERIMENTATION AU 31 DECEMBRE 2010

REDIGEE PAR « NOM DE LA STRUCTURE PORTEUSE DE PROJET »

DOSSIER : AP3_n°: 153

Intitulé du projet : Réussite Solidaire

Porteur du projet : Ville de Bobigny

Evaluateur du projet : Université Paris 13

Région(s) d'expérimentation : Ile-de-France

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : janvier 2010

1. **Rappel des objectifs de l'expérimentation et du public cible**

(1 page)

La démarche de la réussite solidaire se définit par les points suivants :

- Accompagner, orienter et informer les jeunes qui recherchent des moyens de mettre en œuvre une idée de projet de vie, une initiative
- Lutter contre les discriminations géographiques, à l'embauche, à l'accès à la formation.
- Permettre la poursuite d'études et la mobilité des jeunes.

- Développer une politique publique de solidarité locale en direction des jeunes :
 - Permettre à chaque jeune de 16 à 25 ans qui en fait la demande, d'être accompagné dans la réalisation de son projet de vie.
 - Ouvrir l'accès aux dispositifs et aux partenaires pouvant soutenir leurs initiatives
 - Aider à décloisonner l'accès aux dispositifs en partant de la réalité contextuelle du jeune

- Créer et animer le réseau de la Réussite Solidaire composé des institutions, des acteurs économiques et sociaux et des personnalités et personnes ressources de la Ville et au-delà
- Développer et impulser le retour, au profit des autres habitants, de contributions solidaires tenues par chaque jeune aidé.

- Renouer le lien entre les jeunes et les institutions, les acteurs économiques et sociaux de la Ville.

Afin d'atteindre ces objectifs, la municipalité a décidé d'accompagner la mise en place de cette démarche en approfondissant sa philosophie et en affectant des moyens particuliers à sa dynamique.

2. Modalités opérationnelles et état d'avancement (1 page)

Organisation de l'expérimentation au sein de la ville :

Installation pérenne de la Mission Réussite Solidaire et création d'une équipe de mobilisation transversale à de nombreux services.

Le travail conduit dans ce cadre a permis de réaliser l'expérimentation selon le programme défini dans la candidature et selon étapes suivantes :

- Journée et demie de formation des personnels de la collectivité en février ;
- 30 Rencontres-Actions destinées aux jeunes pour les informer de la démarche de mars à juin ;
- Organisation d'un Forum et d'une Fête des Talents le 19 juin ;
- Installation physique de la Mission Réussite Solidaire dans un lieu dédié au cœur de la Ville (Espace Che Guevara) ;

Toutes ces étapes ont permis de renforcer les réseaux de partenaires institutionnels, associatifs et privés.

La Commission de la Réussite solidaire qui rencontre chaque jeune, examine leur dossier en vue d'attribuer une aide financière, s'est réunie 13 fois durant l'année 2010. C'est à cette occasion que 79 contrats de Réussite solidaire ont été signés et dont bénéficient les jeunes de la tranche 16-25 ans.

Grâce à cette organisation, tous les jeunes ayant demandé à être accompagnés l'ont été (ou le sont encore) effectivement par des agents de la ville et/ou des partenaires. Certains (ceux qui ont eu besoin d'un soutien financier à leur projet de vie) ont signé un Contrat de Réussite Solidaire, et un groupe de travail suit et évalue les contributions solidaires des jeunes.

Etat d'avancement :

L'année 2010 a vu la démarche de Réussite Solidaire « Je réussis ma vie avec ma ville » se construire sur la base de 30 Rencontres-Actions dans les quartiers. Environ 2000 personnes contactées, 973 jeunes balbyniens participent aux 30 rencontres, 494 jeunes entrent dans la démarche.

Au 31 décembre 2010, 463 jeunes de 16 à 25 ans ont été ou sont accompagnés. Pour l'année 2010, 79 contrats de réussite solidaires ont été signés. Au-delà, 45 jeunes ont vu leur situation débloquée sans avoir à signer de contrat. Au total 124 jeune ont vu leur première demande aboutir –c'est-à-dire que la situation du jeune a été débloquée et qu'il a réussi son projet ou bien qu'il a pu avancer vers sa réalisation-, soit 26,78 %, ce qui semble appréciable pour une politique publique jeunesse locale.

CERTIFICAT :

Je soussigné, Madame Catherine PEYGE, responsable de la structure porteuse du projet AP3_n° 153, certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Signature :